Bulletin d'information de Cesny aux Vignes



Bonne année 2025



L'édito du Maire

Réalisations et projets sur la Commune

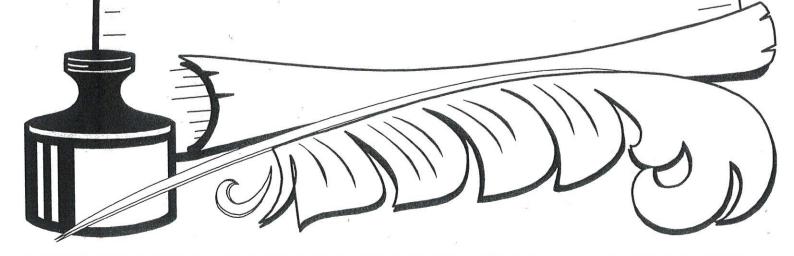
Vie Municipale

État Civil

Vie Associative

Infos diverses

Nos artisans



C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous par cet édito. Nous le ferons de vive voix lors de la cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier 2025 à 18 H 30 ; nous vous y attendons nombreux.

L'année 2024 s'est écoulée avec de nombreux bouleversements politiques, conflits et autres rebondissements qui peuvent nous inquiéter.

Nous en pâtissons dans nos vies professionnelles et quotidiennes.

De belles réalisations au sein de notre commune - city-stade, défense incendie, avancement des projets immobiliers - ne peuvent qu'influencer la dynamique de notre environnement.

A contrario, le climat social, politique et mondial n'est pas des plus réjouissants.

Si l'Etat vote son budget en déséquilibre, la commune se doit de le voter en équilibre, alors arrêtons de stigmatiser et montrer du doigt nos collectivités soi-disant vivant au-dessus de leurs moyens!

Nous n'avons pas un budget extensible et ce pour en venir à la traversée de Cesny initialement programmée et qui se verra reportée pour des travaux de sécurisation de l'église, travaux non prévus. Peut-être que sur les 140 millions de dons en excédent de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, une partie pourrait nous être attribuée... ne croyons pas au Père Noël en cette fin d'année.

Ce que je vous souhaite en revanche, ce sont de bonnes fêtes en famille; profitez de vos proches et gardez en tête que la plus belle des espérances, c'est d'avoir la santé.

Maire,

Fric DUVAL.

Portez-vous bien et profitez.

Amicalement.

REALISATIONS ET PROJETS SUR LA COMMUNE

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Réalisations 2024

Elles ont été nombreuses cette année...et plutôt que de vous les énumérer, vous les retrouverez cidessous détaillées dans le discours d'inauguration prononcé par Monsieur le Maire et son équipe municipale le 26 juillet dernier en présence de Madame FERET Corinne, Sénatrice, et Monsieur ROBERT Ludovic, Conseiller Départemental qui ont ensuite procédé au traditionnel coupé de ruban.

Discours retranscrit dans son intégralité :

« Cette date du 26 juillet n'a pas été choisie par hasard... A Cesny aux Vignes, nous faisons aussi notre ouverture des jeux olympiques d'été, dits jeux olympiques modernes se déroulant en 1896 à Athènes. Je me fais le relais de mes conseillers municipaux, des agents et des Cirreniens afin de vous accueillir et d'inaugurer ce city stade. Cinq anneaux en sont le symbole et pour Cesny, ce sont cinq projets qui ont vu le jour, soit :

- 1- City stade
- 2- Réserves à incendie
- 3- Dénomination de 2 rues :
 - a. La 1ère, rue Françoise Garrec, qui fut Maire de la commune de 1973 à 1999,
 - b. La 2ème, rue Gaspard Lefrançois, qui fut Maire de la commune de 1947 à 1953.
- 4- L'espace Olivier Tréol, conseiller municipal de 2006 à 2020, toujours très investi pour le bien-être de sa commune, espace comportant également un terrain de pétanque
- 5- Un banc jaune, symbole de la couleur de la maladie qu'est l'endométriose contre laquelle œuvre l'association EndoPank.

Nous sommes donc dans le thème des J.O.

Je voulais exprimer la reconnaissance que mérite mon 1^{er} adjoint qui a suivi tous les travaux engagés, réunissant régulièrement les membres de la commission municipale des travaux qui se sont fortement impliqués.

Les agents ont également participé, chacun dans leur domaine, à l'effort communal, que ce soit technique ou administratif et recherches de financements ; car sans subvention, qu'aurions-nous pu faire ? Pour le city-stade, l'Agence Nationale du Sport nous a octroyé une aide de 48 440 € et le Département du Calvados une subvention de 20 000 €. Pour les réserves à incendie, l'État, au titre du fonds vert, nous a attribué 15 402 €, le Département du Calvados à nouveau 20 000 € et la Communauté de Communes va également participer au titre du fonds de concours. Un grand merci à ces partenaires financiers et encore un grand merci aux conseillers municipaux et agents communaux ; tous, à leur niveau de compétences respectives, ont réalisé une véritable course de relais, ils méritent une médaille d'or.

Je tiens également à remercier nos autres partenaires, qu'ils soient élus, entrepreneurs, professionnels, associatifs et de secours (je pense au service départemental d'incendie du Calvados pour ses conseils avisés dans les travaux concernant les réserves à incendie). Je le répète mais sans eux, tout cela n'aurait pas été possible. Je remercie tout particulièrement Monsieur Urban et Monsieur Vesques qui vont prochainement faire le don de tables de ping-pong et de circuits VTT.

Nous avons voulu ces équipements afin qu'adultes et enfants de Cesny puissent disposer d'un lieu de loisirs et de sports. Ce city stade sera également mis à disposition du club de Handball d'Argences, condition sine qua non pour bénéficier de l'aide de l'agence nationale du sport. J'ai toutefois pris un arrêté municipal limitant la fréquentation à nos administrés et leurs invités. Nous comptons sur leur implication afin de respecter, de faire respecter et appliquer cette préférence.

Christian CALLEJAS, mon 1^{er} Adjoint, comme je le disais précédemment, un grand merci pour ton implication et les rapports conviviaux que tu as su instaurer avec les différentes entreprises et également exprimer ton mécontentement lorsque cela s'avérait nécessaire. Ce fut un gros travail puisque tout arrivait en même temps. Je pense aux deux réserves incendie, 1 de 120 m3 et l'autre de 60 m3, toutes les deux enterrées. Il est vrai que pour nous, c'était une première et avec l'entreprise Le Floch, ce fut une découverte. Projet qui fut une réussite avec une coordination exemplaire. Bravo à vous tous car la météo n'était franchement pas au rendez-vous; la présence des remontées phréatiques en ce printemps maussade vous a donné du fil à retordre.

Sur proposition de Magali SADOC, notre conseillère municipale, et en relation avec l'Association EndoPank, nous avons choisi d'installer un banc jaune reconnaissable, pour cette grande cause qu'est l'endométriose. Certes, nos projets sont variés mais il était important de répondre aux attentes de nos actuels et futurs administrés. Nous n'avons pas attendu que la Seine soit saine pour mouiller le maillot. Nous aurons une pensée pour Gaspard Lefrançois, Françoise Garrec et Olivier Tréol, mais surtout envers leurs proches, qui portent haut et fort les valeurs de notre village.

La cérémonie d'ouverture a comme, tout bon moment, une fin. Cet achèvement de cérémonie d'inauguration sera délocalisé dans notre salle Gobusseau afin de profiter d'un rafraichissement. Nous ne ferons pas la course pour rejoindre le point de ravitaillement. L'ensemble des participants vous remercie pour votre attention et à vos marques, prêts, partons ».

Quelques photos ci-après :















A vous de jouer maintenant, petits et grands, dans le respect de l'investissement collectif réalisé

- D'autres investissements moins, voire pas visibles, ont été réalisés en 2024, en autofinancement :
 - la réhabilitation électrique de l'école (principalement pour la partie maternelle), soit 7 440 €
 - le bouchement des parties ouvertes du clocher de l'église afin d'en empêcher l'accès aux pigeons, ainsi que le nettoyage et la désinfection de ce clocher, soit 6 785 € ;
 - le remplacement d'un battant sur une cloche de l'église, soit 2 066 € ;
 - la création d'un terrain de pétanque au city-stade, soit 2 978 €;
 - le remboursement à la communauté de communes des travaux nous incombant pour la réfection de la voirie de la rue du Général de Quelen, soit 37 601 €,
 - Sont également prévus les travaux de réfection électrique de l'église pour un montant d'environ 14 000 € pour lesquels l'Etat et la Fondation du Patrimoine nous ont accordé leur aide financière. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Ainsi que vous pouvez le constater, notre budget a souffert en 2024 ; une pause s'impose en 2025 afin de partir à la chasse aux subventions pour nos travaux de traversée. Or, après l'investissement réalisé pour les réserves à incendie (qui n'était absolument pas prévu...), nous venons d'apprendre qu'une partie du clocher de l'église représente un danger en raison de fissures constatées lors des travaux de bouchements des parties ouvertes ! Un arrêté municipal a été pris afin d'interdire temporairement l'accès de l'église au public. Un premier devis de mise en place d'échafaudage nous a été fourni pour 17 840 € TTC. Cette installation permettrait d'établir ensuite un deuxième devis précis pour la partie travaux... nous n'osons en imaginer le prix ! Et pour couronner le tout, la tempête Darragh vient de causer de gros dégâts sur la toiture, nous obligeant à condamner partiellement l'accès au parking de l'église et à modifier les horaires de mise à disposition de la benne à déchets verts (de 10 H le lundi à 10 H le mardi, semaines paires − le stationnement des véhicules étant interdit lors des poses et déposes de la benne). Aussi, à l'instant T, aucune décision n'a été prise et il nous est impossible, en l'état, d'évoquer le moindre investissement 2025.

Pêle-mêle 2024

- Notre Adjointe aux affaires scolaires, Madame CHARLES Aurélie, a souhaité démissionner de ses fonctions en mai dernier, tout en restant conseillère municipale. Cette décision a été acceptée par Monsieur le Préfet du Calvados et ses collègues conseillers municipaux en ont pris acte. Celle-ci n'a pas été remplacée ; ses missions ont été réparties entre Monsieur le Maire et ses deux Adjoints.
- Dans le cadre du plan de développement des énergies renouvelables porté par le gouvernement, il est prévu que les communes définissent des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables. Une concertation publique a été menée sur la commune du 28 mai 2024 au 28 juin 2024. Le bilan de cette concertation a fait état d'aucune consultation et aucun avis n'a été déposé sur le registre mis à disposition du public lors de la période de concertation. Ainsi, le 23 juillet dernier, le Conseil Municipal a retenu les zones suivantes :

FILIERE DE PRODUCTION D'ENERGIE	DETAIL DE LA FILIERE	DEFINITION PROPOSEE		
BIOGAZ / BIOMETHANE	Injection directe sur le réseau	Filière sans intérêt pour notre		
	Méthanisation / cogénération	commune.		
	Réseaux de chaleur ou de froid			
BOIS ENERGIE ET BIOMASSE	Réseaux de chaleur ou de froid	Sans intérêt		
ÉOLIEN	Nouveau parc, renouvellement	Sans intérêt		
GEOTHERMIE	Réseaux de chaleur ou de froid	Toute la commune		
	Surface (pompe à chaleur)	Toute la commune		
	Profonde	Toute la commune		
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE	Toiture	Toute la commune		
	Ombrière	Les parkings publics et la		
		carrière		
	Au sol	La Carrière		
SOLAIRE THERMIQUE	Toiture	Toute la commune		
	Au sol	La Carrière		

- Suite à l'enquête publique réalisée en octobre dernier, les conseillers municipaux ont accepté le transfert des espaces communs du lotissement « Lambertz » situé impasse du Botelet, dans le domaine public communal, suite à l'avis favorable émis en ce sens par le commissaire-enquêteur.
- Les conseillers ont également approuvé la vente de deux parcelles à détacher de la parcelle communale située près de la place de l'église, l'une pour environ 110 m² et la seconde pour 156 m².
- A également été approuvé le projet de zonage des eaux pluviales et la désignation du coordinateur de l'enquête publique. Cette mission a été confiée en décembre 2020 à la communauté de communes Val ès dunes afin que celle-ci puisse réaliser un schéma directeur de gestion des eaux de pluie.
- Les travaux de constructions de 12 logements locatifs réalisés par Inolya route de Croissanville viennent de démarrer.

VIE MUNICIPALE

cérémonie des vœux 2025



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu dans la salle Gobusseau le vendredi 24 janvier 2025 à 18 H 30.

La Municipalité espère vous y retrouver nombreux.

informations municipales



Le repas des Ainés s'est déroulé le 20 octobre dernier, une fois encore dans la bonne humeur. Nos Séniors apprécient toujours ce moment traditionnel de rencontre qui leur permet de se distraire dans une ambiance chaleureuse, auprès d'un bon repas préparé par Danet Traiteur.

Fernand et Janine BISSON, Nos doyens du jour.



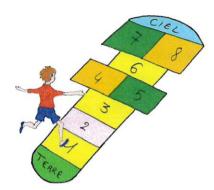






Comme chaque fin d'année, la mairie de Cesny aux Vignes offre à ses Aînés un colis de Noël rempli de gourmandises salées et sucrées. Cette distribution a eu lieu le 14 décembre dernier, dans la petite salle Gobusseau, et au-delà du colis lui-même (toujours très apprécié), ce fut l'occasion de créer un nouveau moment de partage et de rencontre puisque l'Arbre de Noël des enfants avait lieu au même moment, dans la grande salle.

Le mercredi 24 avril dernier, l'Office de tourisme d'Argences a organisé un après-midi récréatif en famille dans la cour Gobusseau. Cette animation gratuite était ouverte à tous et a proposé différents jeux tels jeux géants en bois, bulles de savons, jeux de construction, etc.





Magali SADOC, Conseillère Municipale, a souhaité que soit renouvelée l'opération Boîtes de Noël au profit de la Croix Rouge. Jusqu'au 7 décembre dernier, ces boîtes ont pu être déposées soit à la mairie, soit à l'Agence Postale, et ont été remises à la Croix Rouge pour distribution.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Chaque 8 mai et chaque 11 novembre, la population est invitée à se réunir aux monuments aux morts des communes de Cesny aux Vignes et d'Ouézy.

Ces deux journées sont dédiées à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre pays et notre liberté et il est de notre devoir de leur rendre cet hommage commémoratif.

Après la levée des couleurs et le dépôt de gerbe, la population est invitée au vin d'honneur qui clôture ces cérémonies, de façon générale le 8 mai à Cesny aux Vignes et le 11 novembre à Ouézy.



INFORMATIONS BUDGETAIRES

	2019	2020	2021	2022	2023
FONCTIONNEMENT					
- Recettes	310 020.41 €	301 403.59 €	322 664.11 €	508 548.16 €	365 696.97 €
- Dépenses	289 268.18 €	315 185.23 €	323 840.51 €	519 584.57 €	375 863.43 €
Excédent ou Déficit de la section	+ 20 752.23 €	- 13 781.64 €	- 1 176.40 €	- 11 036.41 €	- 10 166.46 €
INVESTISSEMENT					
- Recettes	11 312.79 €	15 888.87 €	115 819.56 €	211 913.72 €	102 710.78 €
- Dépenses	36 897.20 €	22 146.38 €	117 920.52 €	48 729.98 €	118 728.19 €
Excédent ou Déficit de la Section	- 25 584.41 €	- 6 257.51 €	- 2 100.96 €	163 183.74 €	- 16 017.41 €
Résultat final	- 4 832.18 €	- 20 039.15 €	- 3 277.36 €	*152 147.33 €	- 26 183.87 €

^{*} Le résultat 2022 tient compte de la vente du terrain communal (lotissement du Clos Bavent).

• Petit rappel qui a son importance : notre commune est équipée de l'application PANNEAUPOCKET. Téléchargez-la pour recevoir nos différentes informations en temps réel. Ci-dessous un récapitulatif vous permettant de télécharger l'application.

En cas de doute de votre part, n'hésitez pas à venir voir notre Agent Connect à l'Agence Postale afin qu'elle vous assiste dans cette manipulation.



Es Si vous souhaitez que les avis d'obsèques de vos proches ainsi que les cérémonies religieuses liées à ces obsèques soient publiés sur Panneaupocket afin d'en informer les habitants, merci de nous le faire savoir en mairie. Nous ne pouvons rien publier sans autorisation.

L'ECOLE - QUELQUES INFORMATIONS

Effectifs et organisation scolaire:

L'école compte cette année 59 élèves :

→ PS/MS/GS: 23 élèves; Enseignante: Mme JAMET Marie

Atsem : Delphine et aide-maternelle : Valérie

→ CP/CE1/CE2: 18 élèves ; Enseignante: Mme COMPANT LA FONTAINE Charlotte

→ CM1/CM2 : 18 élèves ;Enseignante et directrice : Mme BONAVENTURE Caroline

Projet annuel:

Le thème de l'année est «nature et paysages» . L'école s'est inscrite dans une démarche de labellisation E3D depuis l'an dernier.



En octobre, les trois classes sont allées ramasser les pommes au domaine de Ouézy pour ensuite en goûter le jus. Les classes d'élémentaire ont également participé à l'opération « nettoyons la nature »

Préparation rentrée 2025:

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se feront à partir de janvier à mars 2025 en mairie pour les nouveaux arrivants, les enfants de Petite Section (nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022) et les enfants de Toute Petite Section (nés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2023). Vous trouverez des informations sur notre Padlet :

https://padlet.com/ecolecesny/primaire



Classe découverte: les volcans d'Auvergne

Bonjour à tous!

Nous sommes 18 élèves de la classe de CM1/CM2. Nous partirons du 31 mars au 4 avril 2025 pour découvrir le parc naturel des volcans d'Auvergne. Nous serons hébergés à l'auberge de Jeunesse du Mont-Dore et nous ferons nos excursions en bus.

Au programme:

- -Randonnées dans la chaîne des Puys (Puy de Vichatel, Puy de Dôme) avec des animateurs spécialisés sur la région et le volcanisme.
- -Visite guidée du volcan de Lemptegy et excursion au lac Pavin.
- -Journée à Vulcania avec des ateliers pédagogiques

Nous profiterons également de ces quelques jours dépaysants pour visiter les monuments de la région, le musée de la bataille de Gergovie et nous goûterons les spécialités locales dont le fameux Saint-Nectaire.

Ce projet représente un coût d'environ 7300€. Si vous souhaitez nous aider à financer ce voyage, rendez-vous sur la page de la « Trousse à projets ». Votre don est déductible des impôts et pour vous remercier, nous vous enverrons une jolie carte.

https://trousseaprojets.fr/projet/13382-projet-classe-volcan-des-cm-de-cesny-aux-vignes



Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année!

Léa Johan Elea Anna Lindsay Coline Paul Emy Ghaydon Raphaël Chalia Zoi Ambre Allane Julie Lelie Camille Agathe

ETAT CIVIL

Nous ne publions que les informations d'état civil de l'année 2024 pour lesquelles nous avons obtenu un consentement des familles au préalable.

nos joies

Mariage

3 mariages ont été célébrés cette année, tous les 3 en juin, soit



Le 15 juin, Monsieur FERREIRA Trysthan et Madame PLANTEGENEST Marine

Le 22 juin, Monsieur GESLIN Axel et Madame GARNIER Pauline





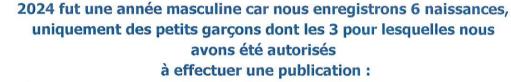


Le 29 juin dernier, Madame HEUZEY Marie-Laure, notre Conseillère Municipale, a eu l'immense plaisir mais aussi la grande émotion d'unir sa fille Madame HOSSARD Mathilde à Monsieur MOUTON Martin.

Pour l'occasion, elle était assistée de Madame SADOC Magali, elle-même également conseillère municipale.

Naissance







Kelyan STEMPINSKI, le 29 mars, Malone DESRAMÉ, le 15 août, Malone FOUQUES le 3 septembre.

Le 12 octobre, le baptême républicain du petit Théo GUESNON a été célébré par Monsieur CALLEJAS Christian, 1er Adjoint au Maire·



nos peines

Ils nous ont quittés :

Le 30 avril, Madame COUTURE Paulette, Le 4 mai, Monsieur GIRET Bernard Le 10 mai, Monsieur TRÉOL Paul, Le 23 juillet, Monsieur OLIVIER Jean-Louis Le 5 août, Madame VANDOORNE Danielle.



Nous tenons à renouveler à leurs familles, leurs proches et amis, notre message de sympathie et leur présentons nos plus sincères condoléances.

VIE ASSOCIATIVE

- Cette rubrique permet aux associations qui le désirent de s'exprimer -

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CESNY AUX VIGNES ET OUEZY



Comme chaque année, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont honoré nos Morts pour la France. Au fil des ans, la participation aux s'effriter cérémonies voit le nombre participants. L'école de Cesny aux Vignes y est Malheureusement. deux anciens combattants sont décédés et ces disparitions affaiblissent notre section. Nous serons sans doute obligés, dans le futur, de rejoindre une autre association ou bien de dissoudre la nôtre. Nous comptons sur ceux qui ne veulent pas voir cette démarche aboutir à nous rencontrer et à nous rejoindre. Renseignements auprès de M. DUVAL Éric, Président: 02 31 20 17 54 ou de M. RIBAULT Etienne, Secrétaire: 02 31 20.01.20

PAROISSE SAINT PAUL EN PLAINE

La création des nouvelles Paroisses 2024! Il en était question depuis un bon moment, c'est fait!

La Paroisse Saint Martin des Marais est devenue Saint Paul en Plaine et s'est agrandie.

Le Père Ayayi Albert HOUNKPE est curé de la Paroisse Saint-Paul en Plaine et le Père Maurice MORAND en est le vicaire.

La nouvelle adresse mail est la suivante: paroisse.stpaul@bayeuxlisieux.catholique.fr Téléphone: 06 33 66 74 85 - 09 54 72 58 34

Pas de changement pour la salle paroissiale située

14 rue Lecharpentier-Deschamps à Argences : 09 54 72 58 34, aux jours et horaires inchangés, soit : Mardi et mercredi de 16 h à 18 h

Jeudi et samedi de 10 h à 12 h



Vous trouverez, comme d'habitude, chaque mois, le programme des messes et évènements prévus sur la porte de l'église.

Nous vous espérons en bonne santé et vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël.

Voici les horaires des messes prévues pour Noël :

Samedi 21 décembre à 11 H à Sannerville :

Bénédiction de la crèche par Monseigneur HABERT

Mardi 24 décembre à 18 H à Argences :

Veillée de Noël avec les enfants

Mardi 24 décembre à 19 H à Cagny :

Veillée de Noël

Mardi 24 décembre à 20 H à Troarn :

Veillée de Noël avec les enfants

Mercredi 25 décembre à 10 H 30 à Soliers :

Messe de Noël

Mercredi 25 décembre à 11 H à Argences :

Messe de Noël



Toutes sortes de virus guettent nos relâchements, certains s'incrustent, d'autres font leur apparition, alors continuons à respecter les gestes barrières, même si... et respectons-nous les uns les autres.





le samedi 8 mars 2025

La désormais habituelle grande marche du Téléthon reliera les 5 communes partenaires (10, 20, 25 km au choix).

 Départ prévu de la salle Gobusseau de Cesny aux Vignes à 9 H 30



Halte pique-nique au four de Bissières le midi à mi-parcours, avec dégustation de soupe faite maison (participation demandée - Informations plus complètes ultérieurement... A suivre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) – ANDRE LEMAITRE

Recette d'une APE chaleureuse

Ingrédients
1 école à taille humaine
1 équipe pédagogique
59 élèves de la maternelle au CM2
Des projets plein la tête
17 parents bénévoles
150g de bonne humeur
100g de créativité
50g de système D
2 cuillères à soupe de motivation
1 pincée d'improvisation



Préparation

- Être à l'écoute des besoins et des projets de l'équipe pédagogique.
- Réunir régulièrement les parents bénévoles afin de planifier les actions et les mettre en place.
- Laisser mijoter quelques jours
- S'investir dans les projets tant qu'ils sont chauds.

Au menu pour début 2025

- Chasse aux œufs déguisée le 29 mars
- Participation de 3500 € au voyage en Auvergne de la classe de CM
- Loto du 26 avril
- kermesse du 28 juin



Comité des fêtes Cesnyckel de Cesny aux Vignes créé le 02/04/2024



Après plusieurs années passées au sein de l'APE (Association des Parents d'Elèves), nous n'avons pas souhaité rompre les liens après l'entrée de nos enfants aux collèges et que s'endorme notre belle énergie. L'idée du comité des fêtes est née!

Nous sommes aujourd'hui 10 membres, toutes générations confondues! Mais nous pouvons être encore plus nombreux car il n'y a jamais assez d'idées et de bras pour faire vivre à un village des temps de convivialité. Si vous souhaitez nous rejoindre pour d'agréables moments, nos réunions de travail/apéro, partager vos idées ou simplement participer ponctuellement en nous apportant des gâteaux, crêpes.... Vous serez toujours les bienvenus! N'hésitez pas à nous rejoindre. cesnyckel@gmail.com ou Facebook Cesnyckel

Cette année, nous avons pu proposer 3 moments forts:

Samedi 15 juin : un pique-nique à la salle des fêtes suivi d'une soirée dansante animée par notre super DJ Tony où nous étions plus d'une soixantaine.





Samedi 07 septembre : une journée remplie de défis sportifs au city stade O. TREOL avec des intervenants extérieurs et un food-truck.





Samedi 16 novembre : un SUPER LOTO où vous avez été très nombreux à participer!



MERCI!

Pour l'année 2025 : vous pouvez d'ores et déjà noter 2 dates.

Le samedi 1er février : un après-midi JEUX (adultes et enfants) avec Christelle DEREUDER de l'association Eclat d'Auge. Et toujours des gâteaux, crêpes...

Le samedi 13 septembre un pique-nique à la salle des fêtes et d'autres propositions dans la journée à déterminer (ex : randonnée).

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2025!

INFOS DIVERSES

VIE PRATIQUE

☑ Mairie de Cesny aux Vignes

Téléphone: 02 31 20 17 54 - Fax: 09 70 62 94 89

Mail: commune-de-cesny-aux-vignes@orange.fr

Site internet: www.mairiecesnyauxvignes.fr

Horaires d'ouverture au public : mardi de 16 H à 18 H 30

vendredi de 9 H à 12 H et de 16 H à 17 H 30

☑ École de Cesny aux Vignes

Téléphone: 02 31 20 38 51

Mail: ce0140288m@ac-caen.fr

☑ Agence Postale de Cesny aux Vignes

Téléphone: 02 31 20 26 81

Mail: ap-cesny-aux-vignes@laposte.fr

Horaires d'ouverture au public : mardi, jeudi, vendredi de 16 H à 19 H,

mercredi de 9 H à 12 H et samedi de 9 H à 11 H.

☑ Salle Gobusseau de Cesny aux Vignes - Tarifs des locations :

➤ Habitants de Cesny aux Vignes : 300 € pour un week-end
 50 € pour une soirée en semaine,150 € si soirée suivie d'un jour férié

- Habitants hors commune: 400 € pour un week-end du 15.4 au 14.10 & 450 € du 15.10 au 14.4
 80 € pour une soirée en semaine du 15.04 au 14.10 & 150 € du 15.10 au 14.04
 300 € si soirée en semaine suivie d'un jour férié du 15.04 au 14.10 & 350 € du 15.10 au 14.04
 - > Réveillons de Noël et St Sylvestre : 400 € pour les habitants, 500 € pour les extérieurs.
- ➤ <u>Vaisselle</u>: location: 0.70 € par convive, la casse est facturée selon le coût fixé sur l'inventaire.
 - > Cautions : 450 € au titre de l'utilisation des locaux et 50 € au titre du ménage.

☑ Location de 2 barbecues : 25.00 € chacun pour un week-end (caution de 180.00 €)

☑ **Location de 2 barnums** : 70.00 € chacun pour un week-end (cautions de 1000.00 € pour l'armature et 200 € pour la bâche)

☑ Location de 10 mange-debout : 5.00 € chacun pour un week-end (caution de 100.00 €)

CONGÉS D'HIVER MAIRIE ET AGENCE POSTALE

→ Durant les fêtes de fin d'année, les horaires d'ouverture de la mairie au public sont ainsi modifiés : Lundi 23 décembre, de 9 H à 17 H 30 et Vendredi 27 décembre, de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30. Du 30 décembre 2024 au 6 janvier 2025, la mairie sera fermée. En cas <u>d'urgence</u>, la liste des élus joignables sera affichée sur la porte de la mairie et annoncée sur le répondeur téléphonique, sur le site internet et sur l'application panneau pocket.

→ L'agence postale sera fermée du 23 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclus.

Une permanence sera assurée les 23 et 27 décembre à la mairie, aux horaires ci-dessus indiqués, principalement réservée aux retraits et dépôts de paquets et lettres recommandées, vente de timbres.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Nous vous rappelons que les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus instruites en mairie mais selon les mêmes modalités que les passeports biométriques, auprès des communes équipées du dispositif de recueil des informations. La Commune de Mézidon-Vallée-d'Auge en est équipée à la Maison de Services Publics située 12 rue Voltaire ainsi que la Mairie de Bellengreville au 10 rue Léonard Gille. Dans un souci d'organisation, les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité doivent prendre rendez-vous plusieurs semaines avant la date d'expiration. Afin de raccourcir les délais et de faciliter l'accès aux rendez-vous, le site https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr vous permet de visualiser tous les rendez-vous disponibles et d'accéder au site de la mairie choisie pour effectuer votre réservation. Vous pouvez également préremplir votre dossier de demande sur internet soit sur le site www.service-public.fr ou sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

L'enregistrement des PACS est désormais effectué dans les mairies. Les futurs partenaires doivent réunir un certain nombre de documents dont la convention du PACS. Toute demande de déclaration s'effectue sur rendez-vous auprès de la Mairie.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune, il faut vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Lors d'une année à scrutin, les demandes sont à déposer au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin. Pour vous inscrire, vous pouvez aller sur le site www.service.public.fr (services en ligne et formulaires) ou vous inscrire directement à la mairie.

Les jeunes gens atteignant l'âge électoral seront inscrits d'office par l'INSEE s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans et s'ils n'ont pas déménagé avant l'âge de 18 ans.

AIDANT CONNECT

Notre agente postale est habilitée « Aidant Connect ». A ce titre, elle accompagne les usagers pour effectuer leurs démarches administratives en ligne. Vous pouvez la contacter au 02 31 20 26 81 durant les heures d'ouverture au public de l'Agence Postale pour davantage de précisions.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC VAL ES DUNES

La Maison de services au public Val ès dunes située à Bellengreville est un service de proximité qui s'adresse à tous. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne par des agents chargés d'accueil et d'accompagnement, France Services et conseillère numérique.

PERMANENCES CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Madame LEMIÈRE Angélique, Conseillère Départementale du canton de Troarn, reçoit sur rendezvous les premiers samedis de chaque mois de 10 H à 12 H en mairie d'Argences, 2 place du Général Leclerc, 20 31 57 14 16.

L'HABITUEL BIEN VIVRE ENSEMBLE

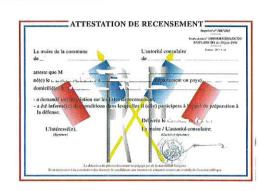
Pour rappel (s), quelques règles élémentaires de vie en collectivité :

- les propriétaires de chiens doivent s'assurer que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique et qu'ils n'aboient pas de façon intempestive. Ces mêmes propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux,
- les haies doivent être régulièrement entretenues et taillées ; les jardins doivent être entretenus afin de ne pas attirer de rats,
- il est strictement interdit de faire brûler des végétaux ou autres déchets à l'air libre,
- suivant arrêté préfectoral (les professionnels ne sont pas soumis à cet arrêté), l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peut être effectuée les jours et horaires suivants :
 - En semaine : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
 - Les samedis, de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H,
 - Les dimanches et jours fériés, de 10 H à 12 H.
- lors de chutes de feuilles et en cas de neige, merci de déblayer les trottoirs,

- Pour nos enfants et nos habitants, merci de respecter les limitations de vitesse, tout particulièrement dans les différents lotissements où il est arrivé que quelques habitués fassent parfois preuve de vitesse excessive !

RECENSEMENT DES JEUNES

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.



INFOS PRATIQUES

Numeros d'Urgences :

Samu 15
Pompiers 18
Police 17
Centre anti poison 02 41 48 21 21
SOS médecin 36 24

SERVICES PUBLICS:

 CdC Val ès Dunes
 02 31 15 63 70

 Office de tourisme
 02 31 85 38 82

 Trésorerie de Caen
 02 31 39 34 70

 Centre Médico social
 02 31 23 03 13

 Gendarmerie de Moult
 02 31 15 04 80

 OTRI (ex. SMEOM)
 02 31 23 42 42

 frelons asiatiques : contacter la mairie.

AUTRES SERVICES:

Presbytère	09 56 72 58 34
Dépannage Saur	02 14 37 40 09
Dépannage EDF	09 72 67 50 14



Espace Réemploi STOP & TROC :

les dépôts sont à effectuer à la déchèterie, aux horaires habituels d'ouverture au public,

Ne jetez plus les objets en bon état, offrez leur une seconde vie !

Dans ce local : Je donne et/ou je récupère

- Vaisselle
- Livres
- · DVD & CD
- Jeux & Jouets
- · Matériel de puériculture
- Quincaillerie, outils de bricolage
- Objets décoratifs
- Equipements de sport
- Petit électroménager
- Petits meubles



Uniquement des <u>produits propres</u>, <u>réutilisables</u> et <u>en bon état</u>!

COMMENT DEVENIR BÉNÉFICIAIRE DE LA PASSERELLE EN VAL ÈS DUNES

- Si vous êtes habitant de la communauté de communes Val ès dunes, vous pouvez vous présenter spontanément à l'épicerie sociale, ou bien vous adresser à votre C.C.A.S. ou au service social de votre secteur.
- Évaluation de votre situation sur présentation de justificatifs.
- o Signature d'un contrat d'engagement et délivrance d'une carte d'accès d'une durée limitée renouvelable, obligatoire pour se rendre à l'épicerie solidaire

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'équipe vous accueille :

Le MARDI: 14h30 à 19h

Le VENDREDI:

MATIN: 11h à 12h30 APRÈS-MIDI: 14h à 16h

ADRESSE

11 chemin du BISSONNET 14370 ARGENCES TEL: 02 31 73 56 64

QUELQUES MOTS CLÉS POUR MIEUX COMPRENDRE CE GESTE SOLIDAIRE:

CONVIVIALITÉ ET RESPECT : les achats sont effectués dans un espace réservé à l'accueil des familles concernées, dans le respect de chacun et dans une ambiance conviviale.

AUTONOMIE ET CONSEILS: l'usager reçoit librement des informations sur la gestion du budget familial. Les bénéficiaires seront conviés à des ateliers sur la santé, l'alimentation et le budget.

BÉNÉVOLAT ET PARTENARIAT : l'épicerie solidaire fonctionne grâce à l'implication et à la participation de nombreux bénévoles et partenaires institutionnels.

<u>EGALITÉ ET OBJECTIVITÉ</u>: l'accès à l'épicerie solidaire est soumis à l'évaluation du C.C.A.S. ou d'un service social et d'une commission d'attribution. Le montant autorisé est déterminé par le calcul d'un quotient familial en fonction des ressources, des charges et de la composition de la famille.

TEMPORAIRE ET RENOUVELABLE: l'accès à l'épicerie solidaire est fixé par la commission pour une durée maximale de 6 mois, temporaire et renouvelable après ré-étude de la situation par le C.C.A.S. ou un service social.

SOLIDARITÉ ET INSERTION : le bénéficiaire est acteur de son suivi par l'épicerie solidaire et s'inscrit dans une démarche d'insertion et non d'assistance.

LA PASSERELLE EN

VAL ÈS DUNES



La Passerette en Val ès Dunes.

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

11 CHEMIN DU BISSONNET 14370 ARGENCES

lapasserellevalesdunes@gmail.com SIRET 81037458700022

QU'EST-CE QU'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE?

- o L'épicerie solidaire permet de fournir une aide alimentaire aux personnes en difficulté, quel que soit leur âge, qu'il s'agisse de familles avec enfants ou de personnes seules.
- o L'épicerie solidaire permet aux personnes accueillies de bien s'alimenter en proposant un large choix de produits, contre une participation financière réduite du bénéficiaire.
- o Le suivi du bénéficiaire est personnalisé et renforcé par un accueil convivial des bénévoles, favorisant les échanges lors des achats ainsi que lors des ateliers proposés afin d'entretenir un lien social.
- o Des ateliers sont proposés sur différents thèmes : culsine, randonnée, jeux et sont animés par des bénévoles ou des bénéficiaires.

QUELS JUSTIFICATIFS DOIS-JE FOURNIR?

- Les 3 derniers mois de ressources : bulletin de salaire, allocations chômage, indemnités journalières de Sécurité Sociale, prestations CAF...
- Le justificatif de la dette ou du projet porté par le bénéficiaire.
- La pièce d'identité
- L'avis d'imposition



PARTENAIRE DES BANQUES ALIMENTAIRES

QUELS PRODUITS PEUT-ON ACHETER?

- Des produits frais, surgelés et en conserve d'alimentation générale.
- Des fruits et des légumes frais de saison.
- Des aliments pour bébé.
- Des produits d'hygiène pour toute la famille.
- Des produits d'entretien courants

Le bénéficiaire compose lui-même son panier avec les produits du jour, librement choisis avec les conseils d'un bénévole, dans la limite d'un montant déterminé à l'avance.

* sous réserve d'approvisionnement

Une participation de 10, 12, ou 15% suivant le calcul du reste pour vivre du bénéficiaire de le valeur réelle des produits lui sera demandée.

*sous réserve d'approvisionnement

NOS ARTISANS











Nous vous rappelons la présence d'un salon ambulant de coiffure, d'onglerie et barbier sur notre commune, les jeudis des semaines paires.

Pour toutes informations concernant ces services, n'hésitez pas à contacter la responsable au 06 63 55 95 04.





FC' ELEC 29 rue Françoise Garrec 14270 CESNY-AUX-VIGNES

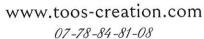
0679960228 fcelec@yahoo.com









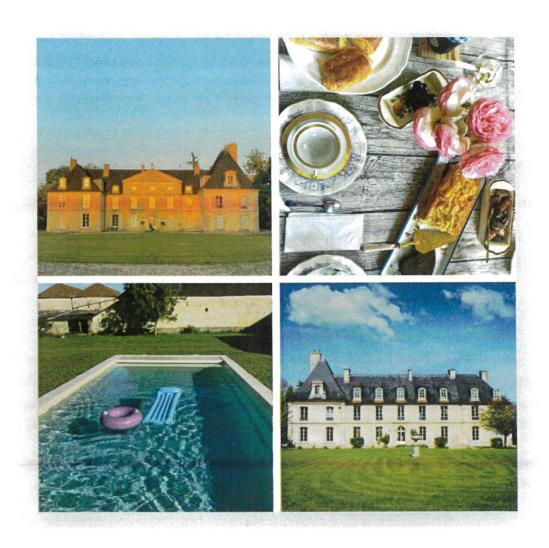












Le château de Cesny-aux-Vignes est classé « monument historique » et propose des séjours détente avec 5 chambres d'hôtes , petit déjeuner maison, grand parc et piscine chauffée.

Offrez un bon cadeau pour Noël (prix réduit pour les Cireniens) renseignements à chateau.normandie@orange.fr



Teurgoule de Janville : possibilité d'acheter sur place les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 9 H à 15 H (vente par colis complets, soit 6 pots au format familial et 15 pots au format individuel)

A compter du mercredi 8 janvier 2025 sur la place de l'église de Cesny aux Vignes.



Infos et commande : 07.77.18.34.87

Base crème, jambon, pomme de terre, et reblochon de Savoie Atelier K Cria - Cae